

# ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS DEFICIENTS VISUELS

17, rue Lepic - 75018 PARIS  
téléphone / Fax : 01 42 55 06 24  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 10h à 17h  
Apedv@wanadoo.fr

## Conviction, Courage, Combats L'histoire de nos racines

Dans le n° 1 du "Trait d'Union", début 1964, Aimé LAGREGÈRE, Inspecteur d'Académie, chargé de mission au Ministère de l'Éducation Nationale et qui œuvra beaucoup en faveur des amblyopes, pouvait écrire "Déjà l'histoire !" faisant référence aux efforts déployés depuis plus d'un an en vue de constituer une APEDV.

Aujourd'hui, 40 ans après, l'histoire de l'APEDV est une longue succession de luttes acharnées.

### D'où sommes-nous partis ?

En 1951, la revue "Louis Braille" pouvait affirmer : "quelques amblyopes ont suivi très honorablement l'enseignement régulier mais ce sont là des exceptions... leur vision n'a cessé de diminuer."

Le Groupement des Intellectuels Handicapés Physiques osait déclarer par la bouche d'un de ses dirigeants : " Ce sont tous des aveugles en puissance".

Dans cette ambiance, **nous avons relevé le défi**, à mains nues, sans un franc ni une machine à écrire, sans local, à l'instigation de Mme le Docteur DELTHIL, responsable du Centre d'Ophtalmologie Scolaire de la Région Parisienne à qui nous devons beaucoup. Les étapes de notre création :

- ⇒ Juin 1963, réunion d'enseignants spécialisés, d'ophtalmologistes, d'assistantes sociales et de quelques parents,
- ⇒ 7 décembre 1963, assemblée générale dans le préau de l'école de la rue Gustave Rouanet, à Paris 18<sup>ème</sup>.

Nous voulions distinguer les amblyopes des aveugles suivant en cela cette phrase d'Aimé Labrégère : "**ils voient mal mais ils voient !**".

Nous avons misé sur **l'utilisation maximale du reliquat visuel**, sans pour autant négliger le Braille pour les 5 % qui en avaient réellement besoin.

Nous avons obtenu le soutien de nombreux ophtalmologistes éminents, de pédiatres, de psychologues, de personnalités diverses, de quelques entreprises spécialisées, etc.

Nous sommes passés d'un local à l'autre, obligeamment prêtés, nous avons mobilisé les premiers parents bénévoles, diffusé les principes que nous entendions défendre et surtout nous avons sensibilisé peu à peu les Pouvoirs Publics (Éducation Nationale, Santé, Action Sociale, etc.). Nous voulions faire feu de tous bois, pour certains d'entre nous, sacrifiant nos loisirs et une part de notre vie de famille. L'APEDV grandissait.

## L'essaimage et les premières victoires

Cependant, en province, d'autres parents ayant eu connaissance de sa création, demandaient à y adhérer ou à créer une section départementale. Finalement, huit associations se retrouvaient en mai 1967 à Paris pour créer la Fédération Nationale des APEDV.

Les jeunes parents de cette fin de siècle n'ont pas toujours conscience du chemin parcouru. Seuls ou avec d'autres associations de handicapés, nous avons obtenu :

- ⇒ **la multiplication des classes spécialisées** pour amblyopes afin d'éviter l'internat pour les enfants des familles isolées de province, deux écoles nationales pour amblyopes (dont celle de Montgeron en banlieue parisienne) puis **l'intégration des amblyopes dans l'enseignement ordinaire** (même s'il y a encore beaucoup à faire),
- ⇒ **des aides matérielles aux familles** et la prise en charge des frais d'internat spécialisé par la Sécurité Sociale (seule aide sociale qui existait en ce domaine dans les années 60),
- ⇒ **la mise en place de transports scolaires adaptés,**
- ⇒ **le dépistage précoce des anomalies visuelles,**

et cette liste n'est pas exhaustive.

## Une reconnaissance officielle

**Mme Simone VEIL**, alors Ministre de la Santé Publique, pouvait déclarer le 9 avril 1976 devant l'Assemblée Générale de la Fédération :

**"Vos associations ont joué un rôle essentiel dans la sensibilisation des autorités gouvernementales et de l'opinion française aux besoins spécifiques de vos enfants. C'est pour une grande part à votre action et à votre persévérance que nous devons la prise de conscience de l'existence de ces enfants qu'on a tendance sur bien des points à assimiler à des non voyants".**

Et cela, nous le devons aux parents qui étaient réunis en 1963, rue Gustave Rouanet, pour créer l'APEDV.

Mais le combat n'est pas terminé. Il faut se battre encore et avec obstination pour que nos enfants aient une vie meilleure, malgré les difficultés actuelles parce qu'ils en auront les moyens et qu'ils seront performants.

**Roger Convard**

Janvier 2000